

**BATIMENT IGH JEAN BERNARD H1C
SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE
ET
PATHOLOGIE DU SOMMEIL**

**Création de bureaux
Création de box d'hôpital de jour**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)**

**Lot N°02 MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT
- PROTECTIONS MURALES**

juin 2026

Sommaire

1	GENERALITES	4
1.1	PRESCRIPTIONS GENERALES	4
1.1.1	Définition de l'opération	4
1.1.2	Connaissance du projet	4
1.2	DOCUMENTS DE REFERENCE	4
1.2.1	Documents techniques de référence (liste non limitative)	4
1.3	DIAGNOSTIC AMIANTE.....	5
1.3.1	Rapport de repérage de l'Amiante	5
1.4	NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX	5
1.4.1	Choix des matériaux	5
1.4.2	Echantillons et documentations	6
1.4.3	Blocs-portes intérieurs	6
1.4.4	Huisseries et dormants	6
1.4.5	Vantaux des bloc-portes	7
1.4.6	Pose des blocs-portes intérieurs.....	7
1.4.7	Ouvrages manufacturés.....	8
1.5	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	8
1.5.1	Nouvel organigramme des clés.....	8
1.6	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	8
1.6.1	Limite de la prestation Menuiseries intérieures.....	8
2	ORGANISATION DU CHANTIER	9
2.1	Installation de chantier	9
3	DESCRIPTION DES OUVRAGES	9
3.1	BLOCS-PORTES	9
3.1.1	GENERALITES	9
3.1.2	FACADES DE GAINTE TECHNIQUE.....	9
3.1.3	BLOC PORTES ACOUSTIQUES	10
3.1.4	QUINCAILLERIE	10
3.1.5	HABILLAGES	12
3.2	PROTECTIONS.....	13
3.2.1	MAINS COURANTES	13
3.2.2	PROTECTIONS MURALES.....	13
3.3	ACCESSOIRES.....	15
3.4	SIGNALETIQUE.....	15
4	TRAITEMENT DES DECHETS	15
4.1	GESTION DES DECHETS.....	16
4.1.1	TRANSPORTS.....	16
4.1.1.1	Transport des déchets	16
4.1.2	TRAITEMENT	16
4.1.2.1	Traitement des déchets.....	16
5	DISPOSITIONS DU LOT	16
5.1	SECURITE.....	16
5.1.1	Dispositions relatives au PGC.....	16
5.2	NETTOYAGE	16
5.2.1	Nettoyage du chantier	16
5.3	DOE	17
5.3.1	Contenu des Dossiers des Ouvrages Exécutés	17

6	TRAVAUX EN OPTION.....	17
6.1	DEPOSE D'ELEMENTS	17
6.1.1	Dépose/repose de main courante	17
6.2	BLOCS-PORTES	17
6.2.1	BLOC PORTES ACOUSTIQUES	17
6.2.2	QUINCAILLERIE	18
6.2.3	HABILLAGES	19
6.3	PROTECTIONS.....	19
6.3.1	MAINS COURANTES	19
6.3.2	PROTECTIONS MURALES.....	20
6.4	TRAVAUX DIVERS.....	22
6.4.1	PLANS DE TRAVAIL	22
6.4.2	PAILLASSES.....	22
6.4.3	FILM OCCULTANT	23

1 GENERALITES

1.1 PRESCRIPTIONS GENERALES

1.1.1 Définition de l'opération

Le présent document a pour objet de définir les prescriptions techniques auxquelles devront satisfaire les travaux de MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENTS - PROTECTIONS MURALES relatifs aux travaux d'aménagement de la réserve foncière située au H1C pour le service obstétrique pathologique et pathologie du sommeil, sur le site de la Milétrie du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers.

1.1.2 Connaissance du projet

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux.

Les matériaux employés seront de premier choix et mis en œuvre suivant les règles de l'art, et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

1.2 DOCUMENTS DE REFERENCE

1.2.1 Documents techniques de référence (liste non limitative)

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux prescriptions techniques des documents suivants (liste non limitative) :

- NF P 01-020-1 : Qualité environnementale des bâtiments,
- NF P 20-101 (juin 2011) : Portes et blocs portes - Caractéristiques dimensionnelles (Indice de classement : P20-101),
- NF P 20-102 (juillet 1963) : Charpente - Menuiserie - Vocabulaire du bois (Indice de classement : P20-102),
- NF P 23-101 (décembre 1987) : Menuiseries en bois - Terminologie (Indice de classement : P23-101),
- NF P 23-300 (novembre 1983) : Menuiseries en bois - Dimensions des vantaux en portes intérieures,
- NF P 23-301 (février 1987) : Menuiseries en bois - Blocs-portes palières - Caractéristiques générales (Indice de classement : P23-301),
- NF P 23-302 (novembre 1983) : Menuiseries en bois - Portes planes intérieures en bois - Caractéristiques générales (Indice de classement : P23-302),
- NF P 23-303 (mai 1984) : Portes planes intérieures de communication en bois - Spécifications (Indice de classement : P23-303),
- NF P 23-304 (août 1984) : Portes planes intérieures palières en bois - Spécifications (Indice de classement : P23-304),
- NF P 23-305 (décembre 1988) : Menuiseries en bois - Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois + Amendement A1 (septembre 1997) (Indice de classement : P23-305),
- NF P 23-501 (décembre 1986) : Menuiseries en bois - Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu 1/4 d'heure (Indice de classement : P23-501),

- NF P 23-502 (août 1987) : Menuiseries en bois - Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu 1/2 heure (Indice de classement : P23-502),
- NF B 50-003 (avril 1985) : Bois - Vocabulaire (seconde liste) (Indice de classement : B50-003),
- NF S 61-938 (juillet 1991) : Systèmes de sécurité incendie (SSI) - Dispositifs de commande manuelle (DCM) - Dispositifs de commandes manuelles regroupées (DCMR) - Dispositifs de commande avec signalisation (DCS) - Dispositifs adaptateurs de commande (DAC) (Indice de classement : S61-938),
- NF S 61-937 (décembre 1990) : Systèmes de sécurité incendie (S.S.I.) - Dispositifs Actionnés de Sécurité (D.A.S.) + Amendement A1 (décembre 2006) (Indice de classement : S61-937),
- NF EN 942 (août 2007) : Bois dans les menuiseries - Exigences générales (Indice de classement : B53-631),
- NF EN 13120 (mars 2009) : Stores intérieurs - Exigences de performance y compris la sécurité (Indice de classement : P25-508),
- DTU 25.42 (NF P72-204-1) (mai 1993) : Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre-isolant - Partie 1 : Cahier des clauses techniques + Amendement A1 (février 2003) (Indice de classement : P72-204-1),
- NF DTU 39 (octobre 2006) : Travaux de bâtiment - Travaux de vitrerie-miroiterie,
- DTU 59.1 (NF P74-201-1) (octobre 1994) : Peinture - Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 : Cahier des clauses techniques + Amendement A1 (octobre 2000) (Indice de classement : P74-201-1),
- D.T.U. et normes françaises et européennes en vigueur à la date de la consultation et Cahier des charges et des Clauses Spéciales (CCSS)
- Agréments et avis techniques du CSTB,
- Règles et techniques de la construction, habituelles à la profession,
- Règles de sécurité contre l'incendie.

L'énumération ci-dessus n'est pas limitative, l'entrepreneur devant se référer à tous les documents réglementaires afférents aux travaux dont il a la charge.

1.3 **DIAGNOSTIC AMIANTE**

1.3.1 **Rapport de repérage de l'Amiante**

Cf. article "Contrôle amiante" du Titre 00.

1.4 **NATURE ET QUALITE DES MATERIAUX**

1.4.1 **Choix des matériaux**

Tous les ouvrages manufacturés et tous les articles de quincaillerie et serrurerie seront de première qualité et certifié NF ou CE. Dans tous les cas ils devront faire l'objet d'une présentation dès le début du chantier.

En cas de rejet de modèles par le Maître d'œuvre, les matériels non conformes seront remplacés par l'entreprise à ses frais.

L'Entreprise pourra proposer toutes marques à qualités et caractéristiques comparables aux exigences du CCTP. Les marque et références de produits proposés devront être notées sur la DPGF. Une fiche technique du produit proposé devra également être jointe dans le mémoire technique de l'entreprise, afin de pouvoir juger de l'équivalence du produit.

Si les matériaux mise en œuvre ne correspondent pas aux exigences du cahier des charges ou des échantillons et documentations validées par le maître d'œuvre, l'entreprise réalisera, sans majoration de son prix forfaitaire, le remplacement complet avec des matériaux satisfaisant.

1.4 2 **Echantillons et documentations**

Les marques, qualités et provenances des matériaux et fournitures seront remises en temps et en heure au maître d'œuvre et bureau de contrôle.

Tous les ouvrages manufacturés et tous les articles de quincaillerie et serrurerie devront faire l'objet d'une présentation dès le début du chantier.

L'entrepreneur sera tenu de présenter les échantillons qui lui seront demandés et de se conformer aux choix effectués par le maître d'œuvre.

1.4 3 **Blocs-portes intérieurs**

Toutes les portes intérieures des circulations seront de dimensions normalisées, hauteur 2,04 ml, largeur suivant le plan.

Elles seront constituées par :

- un cadre métallique, en tôle d'acier 15/10ème d'épaisseur
- une âme pleine en panneaux de bois aggloméré
- des parements stratifiés, coloris au choix du Maître d'Ouvrage, parements décrits dans le présent C.C.T.P.
- conforme aux dispositions de sécurité (largeur de passage, protection au feu, fonctionnement).

Préalablement aux réceptions, l'entrepreneur devra une révision complète de tous ses ouvrages portant principalement sur les réglages des parties mobiles et leur graissage.

L'entreprise devra également le détalonnage des portes.

Les marques de matériels stipulées dans le présent document sont données à titre de définition d'un niveau de prestation. L'entreprise aura la possibilité de proposer un matériel équivalent, les fiches techniques des marques et références d'autres matériels devront être jointes à son offre.

Pour attester de la conformité d'un bloc-porte à la marque de qualité NF, l'entreprise devra fournir le classement FASTE, certificat de qualification valable un an et délivré par le C.T.B.A. Cette marque de qualité FASTE atteste le classement annoncé de résistance au Feu, d'isolation Acoustique, de Stabilité en climats différentiels, d'isolation Thermique et d'anti-effraction pour les produits concernés. De plus, la marque de qualité FASTE garantit la conformité aux normes du vantail et de son montage dans l'huissierie (jeu de montage, résistance mécanique, effort à la fermeture réduit, etc.).

Tous les blocs-portes bénéficiant de la marque de qualité FASTE font obligatoirement apparaître une étiquette FASTE sur le vantail coté paumelles.

1.4 4 **Huissieries et dormants**

Sauf exception (aspect esthétique, sciage, portes plombées, locaux humides, exigences CF...), les huissieries seront métalliques, en tôle d'acier 15/10ème d'épaisseur, et avec application d'une couche de protection compatible avec les peintures qui seront employées, comportant :

- le ferrage en nombre suffisant suivant le poids de la porte,
- les pattes à scellement ou " oméga " en nombre suffisant, soudés sur les montants et traverses,
- les barres d'écartement démontable en pied,
- butées en caoutchouc, à raison de 3 unités par battant, ou rainure pour mise en place de joints,
- en l'absence de joint isophonique, mettre en place des pastilles amortisseurs,
- gâche avec carter de protection.

Les pièces d'huissieries métalliques seront fixées au sol de manière à n'observer aucun mouvement de ceux-ci (soit par scellement dans la chape soit par patte largement dimensionnée).

Tous les bâtis ou huisseries métalliques seront toujours livrés prépeints par une laque polyester cuite au four à 180°C et prêt-à-peindre pour les bâtis ou huisseries.

Le scellement des huisseries au sol se fera toujours avec interposition d'un patin d'isolation type Phaltex ou similaire.

Pattes de fixation en acier galvanisé, de section et de quantité définies par les prescriptions du DTU 36-1.

Le scellement des pattes sera assuré par visserie traitée contre la corrosion et chevilles adaptées au support, l'ensemble indesserrable.

1.4 5 **Vantaux des bloc-portes**

La composition des vantaux sera en fonction de leurs caractéristiques de degré incendie ou de sensibilité à l'humidité, selon les caractéristiques suivantes :

Vantail standard à âme pleine, constitué :

- d'un cadre en sapin du Nord, largeur au moins égale à 40 mm, avec renfort au droit de la serrure,
- d'une âme pleine en bois aggloméré,
- parements 2 faces stratifié venant en recouvrement du cadre,
- paumelles en acier roulé à bout rond, avec broche en acier et bague laiton, finition zingué-bichromaté. Le nombre variera entre 3 ou 4 paumelles suivant le poids de la porte.

Vantail à degré incendie E30 (Pare-Flammes 1/2 heure) ou EI30 (Coupe-feu 1/2 heure), constitué :

- d'un cadre en bois exotique traité, largeur au moins égale à 40 mm, avec renfort au droit de la serrure et montants embrevés,
- âme pleine en bois aggloméré dosé à 350 kg/m³,
- joint thermo-gonflant suivant cas,
- parements en stratifiés venant en recouvrement du cadre,
- paumelles en acier roulé à bout rond, avec broche en acier et bague laiton, finition zingué-bichromaté. Le nombre variera entre 3 ou 4 paumelles suivant le poids de la porte.

Dans le cas de blocs-portes à 2 vantaux, le vantail principal aura une largeur minimum de 0.93 m.

Les portes de certains locaux seront détalonnées de manière à laisser un passage d'air correct, suivant demandes du lot Ventilation et du Chargé d'affaire.

1.4 6 **Pose des blocs-portes intérieurs**

Principe de convention pour la fourniture et la pose des bloc-portes (ouvrant + dormant) :

Pour les portes et huisseries localisées dans les cloisons de distribution en plaques de plâtre :

- l'entreprise titulaire du présent lot devra l'approvisionnement des huisseries en temps utiles, avant le montage des cloisons. Les huisseries (dormant) et bâtis seront repérés et numérotés sur leur chant pour faciliter leur repérage (selon la numérotation du tableau de nomenclature fourni à la consultation).

La distribution à pied d'œuvre se fera en présence de l'entreprise du lot Plâtrerie - Cloisons sèches,

- l'entreprise titulaire du lot "Plâtrerie-Cloisons sèches" devra la mise en place, le réglage de l'huisserie et bâti, sauf les huisseries des portes à galandage et huisserie dans mur béton.
- l'entreprise du présent lot procèdera à l'approvisionnement des vantaux de porte, montage et différents réglages de chaque porte.

1.4 7 **Ouvrages manufacturés**

Les ouvrages devront avoir reçu un avis technique du C.S.T.B., les matériaux employés seront toujours de 1ère qualité.

Les menuiseries seront conformes aux exigences et recommandations de l'U.E.A.T.C. (Union Européenne pour l'Agrément Technique de la Construction).

1.5 **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

1.5 1 **Nouvel organigramme des clés**

L'organigramme de la zone des travaux est à la charge du présent lot et sera effectué suivant les indications du Service Accueil Surveillance de l'hôpital. Toutefois, l'entreprise devra prévoir toutes les sujétions nécessaires, afin que les cylindres des portes prévues dans son lot, soient adaptés à l'organigramme général du CHU de Poitiers.

L'entreprise du présent lot aura l'entière responsabilité de l'organigramme.

Les documents du fabricant concernant les cylindres seront fournis en fin de chantier au Maître d'Ouvrage.

Le modèle utilisé par le CHU est **VACHETTE RADIAL NT**.

Les canons correspondants seront mis en place sur les portes le jour défini par le maître d'œuvre.

Chaque jeu comportera 3 clés et sera transmis en main propre au service de sécurité-environnement du CHU de Poitiers.

1.6 **CONSISTANCE DES TRAVAUX**

1.6 1 **Limite de la prestation Menuiseries intérieures**

L'entreprise du présent lot aura à sa charge :

- la fourniture, le transport et la mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux
- l'amenée, le repliement et l'enlèvement de tous les appareils, engins, échafaudages, etc., ainsi que les gravois provenant de l'installation
- la fourniture des blocs-portes
- l'enlèvement des protections provisoires des ouvrages et, en particulier, celles des protections des travailleurs. Si, à la demande d'un autre corps d'état, ces protections provisoires sont maintenues, leur enlèvement n'est pas dû par l'entreprise
- les mises en jeux, réglages et ajustages des menuiseries
- le détalonnage de transfert des portes
- la signalétique de portes
- la fourniture et pose de poignées de tirage et plaque de protection
- la fourniture et la pose de Garnitures de portes, béquilles sur rosaces.
- la fourniture et la pose de cylindre type Européen
- la fourniture et mise en place de butées de porte
- la fourniture et pose de ferme-porte
- l'organigramme des portes fermant à clés suivant la localisation
- la fourniture et pose de panneaux de protection murale
- la fourniture et la pose de protections d'angles
- la fourniture et pose d'un habillage d'allège de fenêtre par panneaux stratifiés
- la dépose/repose d'habillage des tableaux d'une menuiserie extérieure déposée
- la fourniture et pose de plans de travail stratifiés
- la fourniture et pose d'étagères (crémaillères et tablettes)
- la fabrication, fourniture et pose d'un meuble Banque d'accueil Radiologie

- la fourniture et pose de potelets de protection inox de la porte coulissante motorisée

Est dû au lot Démolition - plâtrerie - cloisons sèches :

- la pose de l'ensemble des huisseries intérieures fournies par le titulaire du présent lot.

Sont dus au titre du lot Electricité - Courants faibles :

- l'alimentation du verrou électromagnétique de la porte battante sous contrôle d'accès

- la fourniture et la pose des digicodes de contrôle d'accès.

- l'asservissement de la porte automatique à la DAI

2 ORGANISATION DU CHANTIER

2.1 Installation de chantier

Voir titre 00 article 5.4 "INSTALLATION DE CHANTIER"

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet, sur l'ensemble de la zone de travaux.

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1 BLOCS-PORTES

3.1.1 GENERALITES

3.1.1.1 TABLEAU EN ANNEXE

En annexe de ce lot, est joint le tableau de nomenclature des portes intérieures. Ce tableau indique les caractéristiques des portes en fonction de leur type dans la nomenclature :

- . Dimensions,
- . Huisseries/bâtis - bois/métal (à fournir ou à poser),
- . Vantaux peints/pré peints ou stratifié
- . Sans degré incendie / avec degré incendie (PF, CF, asservissement DAS, ...),
- . Types de serrures (bec de cane, à sureté, électrique, ...),
- . Type de garnitures (béquilles, bouton moleté, ...),
- . Accessoires (ferme-portes, crémone, butoir, protection, signalétique, ...).

3.1.2 FACADES DE GAINTE TECHNIQUE

3.1.2.1 Blocs-portes de gaine techniques stratifiés EI30

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes formant façade de gaine technique à simple action EI30 (Coupe-Feu ½ heure), comprenant :

- Huisserie 4 faces en bois exotique, y compris accessoires de pose dans parois de différentes épaisseurs ; Livraison sur le chantier et fourniture au lot Plâtrerie – Cloisons sèches – Plafond suspendus ou scellé ci-après dans cloisons en brique ou murs existants conservés.
- Porte à 1 ou 2 vantaux (suivant dimension sur plan) à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre bois dur avec montant et traverses nécessaire, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parement en fibres dures aux deux faces, revêtus d'un parement prépeint sur la face intérieure et d'un parement stratifié sur la face extérieure de 9/10° d'épaisseur.
- Joint feu thermo-gonflants collé en usine sur chants et en partie haute de vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières).
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

- Ferrage par batteuse à carré, compris rosace inox sur face vue.
- Verrous à aiguilles haut et bas, sur vantail semi-fixe, compris gâche.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement au feu.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :
Suivant plan architectural projet, pour les blocs-portes des gaines techniques n°300, 301, 302, 303, et 304.*

3.1.3 **BLOC PORTES ACOUSTIQUES**

3.1.3.1 **Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 43 dB**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes à simple action EI30 (Coupe-Feu ½ heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10 ème de qualité Coupe-feu à recouvrement, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs ; Livraison sur le chantier et fourniture au lot Plâtrerie – Cloisons sèches – Plafonds suspendus ou scellé ci-après dans cloisons en briques ou murs existants conservés.
- Porte à 1 ou 2 vantaux tiercés (suivant dimension sur plan) à âme pleine de 44 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre bois dur avec montants et traverses nécessaires, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9°/10° d'épaisseur.
- Habillage en profilé aluminium encastré sur toute hauteur des 2 chants de porte, laissant accessible les paumelles.
- Joint feu thermo-gonflants collé en usine sur chants et partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières).
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement au feu.

NOTA : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre d'1 UP ou de 2 UP, selon le cas.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs portes n°100, 101, 102, 103, 104, 105, 106 et 107.*

3.1.4 **QUINCAILLERIE**

3.1.4.1 **SERRURES**

3.1.4.1.1 **Serrure de sûreté pêne dormant demi-tour à canon européen**

Fourniture et pose d'une serrure à larder de sûreté pêne dormant demi-tour monopoint à canon européen de type D 455 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, pêne ½ tour et pêne dormant oblong à condamnation 2 tours, têtère et gâche peints époxy.

Cylindre Européen à profilé double pour serrure à larder, série RADIAL NT de Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, fourni avec 3 clés sur organigramme. Cylindre et goupilles de stator en acier inox anti-crochetage avec bouclier rotor en carbone de tungstène avec renforcement par barres anti-casse et jusqu'à 32 goupilles/ Clé réversible de résistance à la torsion 13 N.m avec variation à triple reconnaissance et anneau bi-matière.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs portes n°100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107 et n°300, 301, 302, 303, 304.

3.1.4.2 **GARNITURES DE PORTES**

3.1.4.2.1 **Garnitures de portes en béquille double aluminium sur plaques type Alto ou équivalent**

Fourniture et pose de garniture de porte en aluminium anodisé argent, de type Alto de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant :

- Une paire de béquilles à retour Ø 19 mm, longueur 126 mm, avec ressort de rappel, solidarisée sur plaques et carrés de 7 mm,
- Paires de plaques de forme renforcées avec sous-plaques polyamide, rectangulaire de dimension 150 x 149 mm ou demi-lune de dimension 150 x 230 mm, pour béquilles et serrure, avec fonction correspondant au type de serrure,
- Piliers taraudés intégrés et vis invisibles côté extérieur,
- Fixation invisible par vis à bois et vis traversantes.

L'ensemble devra être conforme à la norme EN 179. Elles devront être de classe 3 de la norme EN NF 1906.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs portes n°100, 101, 102, 103, 104, 105, 106 et 107.

3.1.4.3 **BUTEES DE PORTES**

3.1.4.3.1 **Butées au droit de la béquille**

Fourniture et pose de butées de béquilles à fixation invisible, de modèle 4126 de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, composées d'un socle en aluminium anodisé finition argent velours et d'un capuchon cache vis en élastomère, compris toutes sujétions de fixations sur parois de toute nature et renfort de cloison nécessaires. Diamètre 41 mm x Longueur 26 cm.

L'entreprise devra prévoir la pose des butées de porte sur une platine de 10 x 10 cm réalisée en stratifié massif de résines thermodurcissables et de décor intégré au cœur du panneau de 10 mm d'épaisseur. Coloris au choix du Maître d'œuvre.

Pose à hauteur de poignée dans l'axe du carré.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures.

3.1.4.4 **FERME-PORTES**

3.1.4.4.1 **Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma à blocage**

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à came et contre-piston avec bras à glissière et dispositif d'arrêt mécanique, de type TS 93 RF -Gamme Design Contur de la St2 DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par came et contre-piston à l'ouverture rapidement dégressif.
- Bras à glissière anti-vandalisme sans dispositif d'arrêt mécanique, comprenant bras, glissière, coulisseau, vis de fixation, et embouts.
- Freinage hydraulique à l'ouverture réglable.
- Dispositif d'arrêt réglable entre 75° et 150° environ et facilement débrayable.
- Retardement réglable à la fermeture.
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 15°
- A-coup final réglable entre 15° et 0°.
- Console de montage avec groupe de perçage universel.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque de montage.
- Dimension : 281 x 47 x 65 mm.
- Force de fermeture EN 2-4.

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.10 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du maître d'œuvre.

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour les blocs portes n°100, 101, 102, 103, 104, 105, 106 et 107.

3.1.5 **HABILLAGES**

3.1.5.1 **Plaque de protection de portes en PVC**

Fourniture et pose de plaques de protection des ½ portes en PVC rigide antibactérien coloré dans la masse et légèrement grainé, de 2 mm d'épaisseur, de type ½ porte droite Décochoc de Sté SPM ou techniquement équivalent, collées en partie basse sur 1 ou 2 faces du vantail de porte par double encollage à la colle acrylique.

Dimensions : 1.00 m Ht x largeur du vantail
Classement au feu : B-S2, d0 (M1)

Teinte au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet, pour les plaques de protection des bas de portes suivant nomenclature des portes intérieures,

3.1.5.2 Protection de chants portes

Fourniture et pose de plaques de protection des chants de portes en aluminium laqué, de la Sté Malerba ou techniquement équivalent, fixées sur toute la hauteur du vantail sur les 2 chants (côté paumelles et serrure).

Teinte au choix du Maître d'Œuvre dans la gamme du fabricant.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet, pour les plaques de protection des bas de portes suivant nomenclature des portes intérieures,

3.2 PROTECTIONS

3.2.1 MAINS COURANTES

3.2.1.1 Mains courantes PVC

Fourniture et pose de mains courante ronde gainées PVC de type Escort de la Sté SPM ou techniquement équivalent, comprenant :

- des supports galbés autobloquants de 55 mm en aluminium anodisé satiné argent, fixés tous les 0.80 m sur cloisons par vis et chevilles, y compris renforts mis en place dans les cloisons.
- une main courante ronde de 40 mm de diamètre en profilé aluminium recouvert d'une gaine en PVC avec traitement antibactérien lisse colorer dans la masse, avec gorge basse dans laquelle viennent se bloquer les supports ci-avant et les accessoires,
- compris tous accessoires nécessaires (embouts retournant aux murs, bouchons ronds ou plats, angles internes et externes à 90° ou sur mesure de 90 à 165°), manchonnés dans le profilé à l'aide de vis de blocage et équipés de joints bactéricides,
- compris système à démontage rapide par clavettes et coudes articulés Rapid'Access, permettant l'accès aux gaines techniques tout en assurant la continuité de la main courante.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Diamètre : 40 mm
- Encombrement : 80 mm
- Distance mur/main courante : 40 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

NOTA : L'entreprise devra prévoir tous les accessoires et réalisations nécessaires afin d'être en conformité avec la Circulaire Interministérielle (n° DGHC 2007-53 du 30/11/2007) relative à l'accessibilité.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet, pour les mains courantes des deux côtés des circulations.

3.2.2 PROTECTIONS MURALES

3.2.2.1 Panneaux de protection murale PVC ProtectWALL

Fourniture et pose de panneaux en lés de protection murale et d'habillage en PVC hétérogène compact avec une finition de surface antibactérienne, de 1,5 mm d'épaisseur, de type ProtectWALL de la Sté TARKETT ou techniquement équivalent.

Le revêtement est doté d'une couche d'usure transparente d'une épaisseur de 0,35 mm, non chargée, du groupe d'abrasion T, d'un décor issu d'une impression haute précision, d'une couche intermédiaire et d'une couche d'envers pour une résistance maximum aux impacts. Pose par collage avec le mastic-colle du fabricant et réalisation de joints thermosoudés antibactériens entre lés et entre lés et plinthes.

Pose en base du mur, au-dessus du relevé de plinthe.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension lés : 1.30 x 20.00 m
- Epaisseur : 1.5 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface polyuréthane photoréticulé avec particules d'alumine TopClean XP, hautement résistant à l'abrasion, aux rayures, et aux taches. Selon la norme NF EN 12956, le revêtement sera lessivable et brossable.

Selon la norme NF EN 259-2, le revêtement sera résistant à l'impact.

Selon la norme NF EN ISO 26987, le revêtement offrira une excellente résistance aux taches et aux produits chimiques.

Selon la norme NF EN 13501-1, le revêtement sera classé Bs2.

[Localisation :](#)

- **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**
Suivant plan architectural projet, pour les protections de soubassement des deux côtés des circulations.

3.2.2.2 **Panneaux de protection murale PVC DECOCHOC**

Fourniture et pose de panneaux de protection murale et d'habillage en PVC avec une finition de surface grainée antibactérienne, coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Decochoc de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris joints thermosoudés antibactériens entre panneaux et entre panneaux et plinthes et fixation par collage avec le mastic-colle du fabricant.

Pose en base du mur, au-dessus du relevé en plinthe.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension panneaux : 3.00 x 1.30 m
- Epaisseur : 2 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur IV selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux tâches doit avoir été prouvée selon la norme ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels. L'aptitude à la décontamination nucléaire selon la norme ISO 8690 doit être excellente.

[Localisation :](#)

- **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**

Suivant plan architectural projet, pour les protections :

- sur la hauteur en-dessous de la gaine tête de lit, sur tout le pan de mur de chacun des box,
- sur 1.30 m ht., sur tous les autres pans de mur de chacun des box.

3.2.2.3 **Protection d'angle PVC**

Fourniture et pose de cornières de protection d'angle en PVC lisse antibactérien coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Prodila 50 (angle à 90°) ou Protecta 2 (angles de 70° à 135°) de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris fixation par 2 bandes d'adhésives-mousse double face et renfort de collage avec le mastic-colle du fabricant.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Largeur d'ailes Profila 50 : 50 mm
- Largeur d'ailes Protecta 2 : 60 mm
- Epaisseur : 2mm
- Classement au feu : B-s2, d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Localisation :

- **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**

Suivant plan architectural projet, pour les protections des angles dans l'ensemble de la zone chantier.

3.3 **ACCESSOIRES**

3.3.1 **Portes manteaux**

Fourniture et mise en place de porte manteaux avec patères 2 têtes, de dimension 140 mm x 80 mm, couleur au choix du Maître d'ouvrage.

Patère posée à 1.60 m de haut du sol fini et à 1.30 m de haut du sol fini pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), compris fixations invisibles par vis et chevillage adapté aux parois de toute nature.

Localisation :

- **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**

Suivant plan architectural projet, pour les porte-manteaux, dans l'ensemble des bureaux et des box du projet.

3.4 **SIGNALETIQUE**

3.4.1 **Signalétique sur porte de bureau et de box**

Fourniture d'une signalétique pour portes des bureaux et des box à déterminer avec le maître d'œuvre.

Localisation :

- **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**

Suivant plan architectural projet, pour les portes, dans l'ensemble de la zone chantier

4.1 **GESTION DES DECHETS**

La présente prestation comprend toutes les sujétions nécessaires à l'élimination finale des déchets.

- les moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer les transports des déchets,
- les centres de stockage et/ou centres de regroupement et/ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets à évacuer, en fonction de leur typologie.

4.1.1 **TRANSPORTS**

4.1.1.1 **Transport des déchets**

Transport des déchets du chantier au centre de traitement

L'entreprise devra spécifier sur le DPGF les quantités ainsi que les unités utilisées.

Localisation :

- *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Pour l'ensemble de la zone travaux.

4.1.2 **TRAITEMENT**

4.1.2.1 **Traitement des déchets**

Traitement des déchets en centre de traitement suivant la typologie (DI, DIB et DIS).

L'entreprise devra spécifier sur le DPGF les quantités.

Localisation :

- *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Pour l'ensemble de la zone travaux.

5 **DISPOSITIONS DU LOT**

5.1 **SECURITE**

5.1.1 **Dispositions relatives au PGC**

Dans sa remise de prix, l'entreprise devra inclure toutes les prestations et obligations définies dans le plan général de coordination (P.G.C.).

L'entreprise s'engage à appliquer toutes les mesures qui lui seraient demandées par le maître d'ouvrage ou par le coordonnateur de sécurité, tant en ce qui concerne la méthode ou les moyens utilisés, pour la sécurité intérieure ou celle des abords de chantier.

Toutes les précautions seront prises pour éviter au maximum les bruits de chute, les vibrations et toutes nuisances excessives.

Localisation :

- *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Pour l'ensemble de la zone travaux.

5.2 **NETTOYAGE**

5.2.1 **Nettoyage du chantier**

L'entreprise titulaire du présent lot devra :

- le nettoyage quotidien de son chantier, le chargement et l'évacuation de tous les gravois lui incombant.
- l'entretien et le nettoyage quotidien de l'accès du chantier.

Localisation :

- *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Pour l'ensemble de la zone travaux.

5.3 **DOE**

5.3.1 **Contenu des Dossiers des Ouvrages Exécutés**

Voir les articles PLANS DE RECOLLEMENT et DOSSIERS DES OUVRAGES EXECUTES du lot 00 et CCAP.

6 **TRAVAUX EN VARIANTE**

6.1 **DEPOSE D'ELEMENTS**

6.1.1 **Dépose/repose de main courante**

Dépose soignée des mains courantes, y compris découpes propres pour la durée des travaux.
Repose aux bonnes dimensions après les travaux.

Localisation :

- *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Pour la main courante à l'entrée du futur local décontamination et repose de celle-ci en lieu et place de la porte du local décontamination existante.

6.2 **BLOCS-PORTES**

6.2.1 **BLOC PORTES ACOUSTIQUES**

6.2.1.1 **Blocs-portes stratifiés EI30 acoustique 43 dB**

Fourniture, livraison sur le chantier et pose de blocs-portes à simple action EI30 asservie (Coupe-Feu ½ heure), comprenant :

- Huisserie métallique en tôle d'acier de 15/10 ème de qualité Coupe-feu à recouvrement, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) dans parois de différentes épaisseurs ;
Livraison sur le chantier et fourniture au lot Plâtrerie – Cloisons sèches – Plafonds suspendus ou scellé ci-après dans cloisons en briques ou murs existants conservés.
- Porte à 1 ou 2 vantaux tiercés (suivant dimension sur plan) à âme pleine de 44 mm d'épaisseur, à recouvrement, composée d'un cadre bois dur avec montants et traverses nécessaires, d'une âme pleine en panneaux de particules de bois agglomérés non tubulaires et de parements en fibres dures aux deux faces, revêtus de parements stratifiés aux deux faces de 9°/10° d'épaisseur.
- Habillage en profilé aluminium encastré sur toute hauteur des 2 chants de porte, laissant accessible les paumelles.
- Joint feu thermo-gonflants collé en usine sur chants et partie haute du vantail (au battement, en traverse haute et basse et côté charnières).
- 4 paumelles minimum par vantail en acier, suivant le poids de chacun des vantaux.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

Coloris du revêtement stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

L'ensemble du bloc-porte devra posséder un Procès-Verbal de classement au feu.

NOTA : L'entreprise devra prévoir toutes sujétions pour respecter la largeur du passage libre d'1 UP ou de 2 UP, selon le cas.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la porte du futur local attente 2.

6.2.2 **QUINCAILLERIE**

6.2.2.1 **SERRURES**

6.2.2.1.1 **Serrure de sûreté pêne dormant demi-tour à canon européen**

Fourniture et pose d'une serrure à larder de sûreté pêne dormant demi-tour monopoint à canon européen de type D 455 CFPF de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant un coffre en acier galvanisé d'axe 50 mm et de 150 mm de haut avec carré de 7 mm, pêne ½ tour et pêne dormant oblong à condamnation 2 tours, têtère et gâche peints époxy.

Cylindre Européen à profilé double pour serrure à larder, série RADIAL NT de Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, fourni avec 3 clés sur organigramme. Cylindre et goupilles de stator en acier inox anti-crochetage avec bouclier rotor en carbone de tungstène avec renforcement par barres anti-casse et jusqu'à 32 goupilles/ Clé réversible de résistance à la torsion 13 N.m avec variation à triple reconnaissance et anneau bi-matière.

La serrure devra être conforme à la norme NF EN 12.209 et compatible au label CFPF pour portes à degré feu.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la porte du futur local attente 2.

6.2.2.2 **GARNITURES DE PORTES**

6.2.2.2.1 **Garnitures de portes en béquille double aluminium sur plaques type Alto ou équivalent**

Fourniture et pose de garniture de porte en aluminium anodisé argent, de type Alto de la Sté VACHETTE ou techniquement équivalent, comprenant :

- Une paire de béquilles à retour Ø 19 mm, longueur 126 mm, avec ressort de rappel, solidarisée sur plaques et carrés de 7 mm,
- Paires de plaques de forme renforcées avec sous-plaques polyamide, rectangulaire de dimension 150 x 149 mm ou demi-lune de dimension 150 x 230 mm, pour béquilles et serrure, avec fonction correspondant au type de serrure,
- Piliers taraudés intégrés et vis invisibles côté extérieur,
- Fixation invisible par vis à bois et vis traversantes.

L'ensemble devra être conforme à la norme EN 179. Elles devront être de classe 3 de la norme EN NF 1906.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la porte du futur local attente 2.

6.2.2.3 **FERME-PORTES**

6.2.2.3.1 **Ferme-portes avec bras à glissière TS93 Dorma à blocage**

Fourniture et mise en œuvre de ferme-portes en applique à came et contre-piston avec bras à

glissière et dispositif d'arrêt mécanique, de type TS 93 RF -Gamme Design Contur de la St2 DORMA ou techniquement équivalent, comprenant :

- Transmission par came et contre-piston à l'ouverture rapidement dégressif.
- Bras à glissière anti-vandalisme sans dispositif d'arrêt mécanique, comprenant bras, glissière, coulisseau, vis de fixation, et embouts.
- Freinage hydraulique à l'ouverture réglable.
- Dispositif d'arrêt réglable entre 75° et 150° environ et facilement débrayable.
- Retardement réglable à la fermeture.
- Vitesse de fermeture réglable et entièrement contrôlée par valve, entre 180° et 15°
- A-coup final réglable entre 15° et 0°.
- Console de montage avec groupe de perçage universel.
- Ensemble réversible pour pose sur le dormant dans le cas d'une porte à deux vantaux.
- Valve de surpression.
- Compris plaque de montage.
- Dimension : 281 x 47 x 65 mm.
- Force de fermeture EN 2-4.

Ensemble compatible à un vantail de largeur inférieure à 1.10 m et possédant une homologation incendie (Coupe-feu et Pare-flammes).

Finition de l'ensemble au choix du maître d'œuvre.

Le ferme-porte devra être conforme à la norme EN 1154 et conforme accessibilité PMR validé par le CNPP (< 50 N).

[Localisation :](#)

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la porte du futur local attente 2.

6.2.3 **HABILLAGES**

6.2.3.1 **Plaque de protection de portes en PVC**

Fourniture et pose de plaques de protection des ½ portes en PVC rigide antibactérien coloré dans la masse et légèrement grainé, de 2 mm d'épaisseur, de type ½ porte droite Décochoc de Sté SPM ou techniquement équivalent, collées en partie basse sur 1 ou 2 faces du vantail de porte par double encollage à la colle acrylique.

Dimensions : 1.00 m Ht x largeur du vantail
 Classement au feu : B-S2, d0 (M1)

Teinte au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

[Localisation :](#)

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*
Suivant plan architectural projet et nomenclature des portes intérieures, pour la porte du futur local attente 2.

6.3 **PROTECTIONS**

6.3.1 **MAINS COURANTES**

6.3.1.1 **Mains courantes PVC**

Fourniture et pose de mains courante ronde gainées PVC de type Escort de la Sté SPM ou techniquement équivalent, comprenant :

- des supports galbés autobloquants de 55 mm en aluminium anodisé satiné argent, fixés tous les 0.80 m sur cloisons par vis et chevilles, y compris renforts mis en place dans les cloisons.
- une main courante ronde de 40 mm de diamètre en profilé aluminium recouvert d'une gaine en PVC avec traitement antibactérien lisse colorer dans la masse, avec gorge basse dans laquelle viennent se bloquer les supports ci-avant et les accessoires,
- compris tous accessoires nécessaires (embouts retournant aux murs, bouchons ronds ou plats, angles internes et externes à 90° ou sur mesure de 90 à 165°), manchonnés dans le profilé à l'aide de vis de blocage et équipés de joints bactéricides,
- compris système à démontage rapide par clavettes et coudes articulés Rapid'Access, permettant l'accès aux gaines techniques tout en assurant la continuité de la main courante.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Diamètre : 40 mm
- Encombrement : 80 mm
- Distance mur/main courante : 40 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

NOTA : L'entreprise devra prévoir tous les accessoires et réalisations nécessaires afin d'être en conformité avec la Circulaire Interministérielle (n° DGHC 2007-53 du 30/11/2007) relative à l'accessibilité.

[Localisation :](#)

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet, pour les mains courantes à la place des portes cloisonnées des locaux WC privé et local décontamination existant.

6.3.2 **PROTECTIONS MURALES**

6.3.2.1 **Panneaux de protection murale PVC ProtectWALL**

Fourniture et pose de panneaux en lés de protection murale et d'habillage en PVC hétérogène compact avec une finition de surface antibactérienne, de 1,5 mm d'épaisseur, de type ProtectWALL de la Sté TARKETT ou techniquement équivalent.

Le revêtement est doté d'une couche d'usure transparente d'une épaisseur de 0,35 mm, non chargée, du groupe d'abrasion T, d'un décor issu d'une impression haute précision, d'une couche intermédiaire et d'une couche d'envers pour une résistance maximum aux impacts. Pose par collage avec le mastic-colle du fabricant et réalisation de joints thermosoudés antibactériens entre lés et entre lés et plinthes.

Pose en base du mur, au-dessus du relevé de plinthe.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension lés : 1.30 x 20.00 m
- Epaisseur : 1.5 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface polyuréthane photoréticulé avec

particules d'alumine TopClean XP, hautement résistant à l'abrasion, aux rayures, et aux taches. Selon la norme NF EN 12956, le revêtement sera lessivable et brossable.

Selon la norme NF EN 259-2, le revêtement sera résistant à l'impact.

Selon la norme NF EN ISO 26987, le revêtement offrira une excellente résistance aux taches et aux produits chimiques.

Selon la norme NF EN 13501-1, le revêtement sera classé Bs2.

Localisation :

• **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**

Suivant plan architectural projet, pour les protections murales à la place des portes cloisonnées des locaux WC privé et local décontamination existant, et cloison d'entrée du local office alimentaire.

6.3.2.2 **Panneaux de protection murale PVC DECOCHOC**

Fourniture et pose de panneaux de protection murale et d'habillage en PVC avec une finition de surface grainée antibactérienne, coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Decochoc de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris joints thermosoudés antibactériens entre panneaux et entre panneaux et plinthes et fixation par collage avec le mastic-colle du fabricant.

Pose en base du mur, au-dessus du relevé en plinthe.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Dimension panneaux : 3.00 x 1.30 m
- Epaisseur : 2 mm
- Classement au feu : B-s2,d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur IV selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux tâches doit avoir été prouvée selon la norme ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels. L'aptitude à la décontamination nucléaire selon la norme ISO 8690 doit être excellente.

Localisation :

• **SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :**

Suivant plan architectural projet, pour les protections :
- sur 1.30 m ht., dans le futur local office alimentaire.

6.3.2.3 **Protection d'angle PVC**

Fourniture et pose de cornières de protection d'angle en PVC lisse antibactérien coloré dans la masse de 2 mm d'épaisseur, de type Prodila 50 (angle à 90°) ou Protecta 2 (angles de 70° à 135°) de la Sté SPM ou techniquement équivalent, compris fixation par 2 bandes d'adhésives-mousse double face et renfort de collage avec le mastic-colle du fabricant.

L'ensemble mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Largeur d'aires Profila 50 : 50 mm
- Largeur d'aires Protecta 2 : 60 mm
- Epaisseur : 2mm
- Classement au feu : B-s2, d0 – M1

Teinte au choix du Service Technique de l'hôpital dans la gamme standard du fabricant.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet, pour les angles rentrant dans le futur local attente 2 et pour les angles de la baie créée entre le local bureau internes/externes et le local collation existant.

6.4 **TRAVAUX DIVERS**

6.4.1 **PLANS DE TRAVAIL**

6.4.1.1 **Fourniture et pose de plans de travail**

Fourniture et pose de plan de travail sur mesure et de même hauteur que les plans de travail déjà installés dans les locaux. Incorporé des percements pour passage des câbles dans le plan de travail.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet dans le local collation existant et bureau interne existant.

6.4.1.2 **Modification de plan de travail existant.**

Modification de plan de travail existant par découpe propre et soignée aux bonnes côtes. Après découpe du plan de travail finition propre du plan de travail gardé.

Avant la découpe par l'entreprises du présent lot, une validation par le maître d'œuvre devra avoir lieu.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

Suivant plan architectural projet dans le local bureau internes/externes.

6.4.2 **PAILLASSES**

6.4.2.1 **Dépose et repose de paillasses existantes**

Dépose propre et soignée de paillasses dans les locaux existants et repose aux endroits prévus. Après la dépose, l'entreprise aura à sa charge la protection des paillasses et la bonne conservation en attendant sa repose.

Lors de la dépose, l'entreprise devra protéger et ne pas endommager les ouvrages situés à proximité.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :*

- Suivant plan architectural projet du local salle de soin existant vers le futur local salle de soin.

6.4.2.2 **Modification de paillasses existantes**

Modification par agrandissement de paillasse existante. Le prolongement de celle-ci devra être propre et ne devra pas endommager la paillasse existante.

L'entreprise du présent lot devra également prévoir les mêmes piétements pour le prolongement.

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :
Suivant plan architectural projet. Pour la paillasse située dans la salle de soin.*

6.4.3 **FILM OCCULTANT**

6.4.3.1 **Fourniture et pose d'un film occultant**

Fourniture et pose d'un film occultant sur le hublot rectangulaire d'une porte existante.

La pose devra être propre (sans bulle d'air, etc.).

Localisation :

• *SERVICE OBSTETRIQUE PATHOLOGIQUE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL AU N1 :
Suivant plan architectural projet. Pour le hublot de la porte existante du local collation existant.*